

Jerry Langton

Mafia contre Hells Angels

La Guerre froide

Traduit de l'anglais (Canada) par Julien Béliveau





Les Éditions au Carré inc.
Téléphone : 514-949-7368
editeur@editionsaucarre.com
www.editionsaucarre.com

Publié en 2015 par HarperCollins Publishers Ltd sous le titre *Cold War*.

Maquette de la couverture : Quand le chat est parti... inc.
Correction : Interscript inc.
Mise en pages : Édiscript enr.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.
We acknowledge the financial support of the Government of Canada.

Les Éditions au Carré désirent remercier tout spécialement la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Fonds du livre du Canada (FLC) pour leur appui.



Toute reproduction intégrale ou partielle de cet ouvrage par quelque procédé que ce soit, et notamment par numérisation, photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans une autorisation écrite par l'auteur.

© Les Éditions au Carré inc., 2015

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-923335-64-3 (version papier)
ISBN 978-2-923335-60-5 (version numérique)

DISTRIBUTION

Prologue inc.
1650, boul. Lionel-Bertrand
Boisbriand (Québec) Canada J7H 1N7
Téléphone : 1 800 363-2864
Télécopieur : 1 800 361-8088
prologue@prologue.ca
www.prologue.ca

Table des matières

Prologue	11
Chapitre 1	
Les motards	17
Chapitre 2	
Comment nous créons le crime organisé au Canada	35
Chapitre 3	
L'invasion de la mafia	47
Chapitre 4	
L'émergence de deux clans.....	61
Chapitre 5	
Le crime organisé <i>de souche</i>	66
Chapitre 6	
La mafia en perte de vitesse, les Hells Angels prennent du galon ..	85
Chapitre 7	
Les Hells Angels, plus forts que jamais	94
Chapitre 8	
Comment Montréal se transforma en un champ de bataille.....	103
Chapitre 9	
La guerre se propage au-delà de Montréal	109
Chapitre 10	
L'arrivée d'un nouveau joueur	124
Chapitre 11	
La lutte pour Winnipeg.....	143
Chapitre 12	
L'opposition se lève.....	154

Chapitre 13	
La vie après le massacre de la ferme	169
Chapitre 14	
La police s'en mêle	176
Chapitre 15	
Devinez qui est de retour.....	187
Chapitre 16	
Les profits faciles de la drogue et l'augmentation de la criminalité en Colombie-Britannique.....	215
Chapitre 17	
À Montréal, une autre sorte de guerre	225
Chapitre 18	
La guerre gagne l'Ontario.....	239
Chapitre 19	
Le choc de la commission Charbonneau et le retour de Vito	256
Chapitre 20	
Le cercle vicieux	274
Chapitre 21	
La suite des choses.....	292

*AUX MEMBRES DE MON PROPRE GANG:
T, DAME ET HOOHOO*



Prologue

Lorsque le maire de Toronto, Rob Ford, a admis publiquement avoir consommé du « crack », j'ai reçu une tonne de courriels et d'appels téléphoniques de partout dans le monde de gens qui voulaient savoir exactement ce qui se passait à Toronto.

La plupart de ces gens provenaient des États-Unis. Ayant vécu à New York pendant longtemps, il me reste un grand nombre d'amis dans ce pays. Ces derniers sont habituellement surpris d'apprendre que je couvre le crime organisé canadien, parce qu'ils ne savent pas que le crime organisé existe au Canada, même pas le crime tout court. Leurs médias, et ce qu'ils voient des nôtres présentent généralement notre pays comme une zone relativement sécuritaire au nord d'un voisin contaminé par le crime.

Ceci n'est pas tout à fait exact. Oui, les États-Unis affichent un taux d'homicides beaucoup plus élevé que le nôtre — bien souvent la seule statistique utilisée par les médias aux fins de comparaison de la criminalité entre les deux pays — même si c'est un piètre indicateur du niveau de crimes violents. Par contre, les taux de crimes avec violence contre la personne et contre la propriété sont à peu près les mêmes dans les deux pays, selon les données des Nations-Unies, alors que les agressions, particulièrement sexuelles, sont plus fréquentes au Canada. Mais les différences culturelles, le souvenir de périodes plus agitées, le souhait d'un monde meilleur et l'habitude des Canadiens de se féliciter ont fait en sorte que subsiste cette perception chez les Américains d'un faible taux de criminalité au Canada.

C'est pourquoi mes amis américains ont été tellement surpris de l'aveu de consommation du maire Ford en novembre 2013. Non seulement de cette déclaration, mais aussi d'apprendre qu'ici, nous avions du

crack, et que cette drogue était fournie par des gangs de rue associés au crime organisé international. Mes amis canadiens, pour leur part, ont semblé irrités que le monde finisse par l'apprendre, comme s'il s'agissait d'un honteux secret de famille qui ne devait pas être découvert.

Dans les faits, l'histoire du crime organisé a chevauché les deux pays pendant un siècle. Lorsque le Canada instaura le premier la prohibition en 1918, les gangsters se sont mis à importer bières et spiritueux des États-Unis. Pendant une courte période, les deux pays connurent la prohibition (sauf au Québec où elle ne dura que quelques mois), créant un vrai paradis pour les bandits. Puis, le Canada laissa tomber cette interdiction, qui subsista au sud de la frontière; alors le flot d'alcool prit la direction du sud plutôt que celle du nord. Ce fut l'époque de la prohibition, comme on en parle maintenant, et comme on le voit dans les films de gangsters.

Une fois la prohibition abolie dans les deux pays, les contrebandiers décidèrent de se recycler en trafiquants de drogues. Rapidement, des stupéfiants comme l'héroïne, la cocaïne, la méthamphétamine et autres devinrent populaires auprès d'une certaine clientèle, et très profitables pour les distributeurs. En fait, ce fut la «French Connection» — une opération qui se solda par l'expédition de tonnes d'héroïne de l'Asie du Sud-Est et de la Turquie vers le Canada et les États-Unis — qui fit des familles mafieuses italiennes les maîtres du crime organisé en Amérique du Nord. Le fait que c'était des Canadiens comme John Papalia et Vic Cotroni qui étaient les joueurs clefs de ce trafic, et que le gros de la marchandise et de l'argent soit passé par le Canada fut pratiquement ignoré dans le fameux film *The French Connection*.

Alors que la mode de l'héroïne s'estompait au fur et à mesure que le public se rendait compte des ravages qu'elle produisait chez ses habitués, cette drogue fut remplacée par la cocaïne. Générant d'immenses bénéfices pour les organisations criminelles canadiennes, cette drogue fit de Montréal la plaque tournante de la distribution de stupéfiants pour le nord-est des États-Unis, ce qui alimenta les féroces conflits pour la distribution de la cocaïne dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

Plus tard, le crime organisé canadien se diversifia en envoyant au sud de la frontière, et ce pour des milliards de dollars, de la drogue, des billets de banque, des armes prohibées et d'autres produits illégaux. Vers la fin des années quatre-vingt-dix et au début des années 2000, la

marmite se mit à bouillir alors que la valeur de la marijuana produite en Colombie-Britannique grimpait en flèche. Soudainement, tout le sud de la Colombie-Britannique fut envahi de producteurs, de contrebandiers, de revendeurs et de gangsters de toutes sortes qui entreprirent de régler leurs comptes sur la place publique.

Depuis que je couvre le crime organisé au Canada et lors de presque chaque entrevue, on me pose la même question. Les gens veulent savoir si la légalisation de la marijuana diminuerait l'ampleur du crime organisé au Canada.

La réponse est déroutante : oui, dans l'immédiat, mais non, à plus long terme. La marijuana représente certainement une large portion du commerce illicite de biens et services au Canada. Alors, il est sûr que rendre son commerce légal en diminuerait le volume au sein du crime organisé. Mais cela ne l'empêcherait certainement pas d'en exporter ailleurs, comme il l'a fait lors de la prohibition. Le fait est que la marijuana canadienne est populaire non seulement ici et aux États-Unis, mais aussi dans des endroits comme le Japon et l'Australie. Alors la légaliser au Canada risquerait de faire en sorte que le crime organisé en exporte encore plus vers le reste du monde, comme ce fut le cas pour l'alcool, lorsque prohibé aux États-Unis et permis au Canada. On se souvient que deux États américains, le Colorado et Washington, ce dernier partageant la frontière avec la Colombie-Britannique, ont légalisé la marijuana. La réaction du public fut phénoménale. Les détaillants ont fait face à des files d'attente, ont enregistré des ventes quotidiennes dans les sept chiffres et ont subi des ruptures de stock.

Même si la marijuana était légalisée le même jour partout sur la planète, le crime organisé trouverait une panoplie de nouveaux produits d'exportation, que ce soit l'héroïne, la cocaïne, la méthadone, les stéroïdes ou, nouveautés sur le marché dans certaines régions du Canada, les médicaments d'ordonnance. Sans compter les produits autres que les drogues qu'on peut toujours exporter : les armes prohibées, la prostitution, les biens volés (particulièrement les automobiles et les pièces d'auto destinées à la Chine), etc. Et cela ne s'arrêterait pas, pas plus qu'à l'époque de la prohibition.

Et même si l'on devait rendre tout ça légal, on retrouverait toujours les activités criminelles *classiques*, comme le kidnapping, le jeu, les extorsions financières et autres activités propres aux *gros bras*.

Il est naïf de croire que le crime organisé n'existe pas et qu'on peut s'en débarrasser en légiférant. Une meilleure idée serait plutôt d'en connaître les principaux acteurs. Et c'est pour cette raison que j'ai écrit ce livre. Suivre l'évolution du crime organisé au Canada facilite la compréhension des facteurs d'incubation des réseaux, ce qui les fait croître et ce qui les rend violents. J'utilise les mots « Guerre froide », car, inmanquablement, le crime organisé, en se développant, voit ses joueurs se séparer en deux clans qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. Dans chaque agglomération où se retrouve le crime organisé, ses adeptes se scindent, les deux côtés se haïssant cordialement.

Par exemple, un adolescent de quatorze ans, Shaggy, devient revendeur de crack à Winnipeg pour le compte d'un gang de rue comprenant surtout des Soudanais, comme lui, mais aussi des Somaliens et des Érythréens. Ils font partie des Mad Cowz. Ils affichent le blanc et protègent leur territoire des intrusions d'un autre gang, le B-Side, aussi formé d'Africains de l'Est, mais fort de l'appui d'un gang autochtone, The Native Syndicate. Au sein de ce dernier, on porte le noir et on affronte d'autres gangs autochtones, comme l'Indian Posse et les Manitoba Warriors. Leur fournisseur de drogues, c'est un gang de motards, le Zig Zag Crew, affilié aux Hells Angels. Les Zig Zag affichent le blanc et le rouge pour montrer leur allégeance aux Hells Angels, dont le badge arbore ces mêmes couleurs. Ensemble, les deux groupes affrontent les Spartans, les Outlaws, les Bandidos et les Rock Machine.

Les Hells Angels ont débuté à Montréal et ils ont été surtout dirigés à partir de cette ville pour s'étendre partout au Canada grâce à l'influence de la mafia italienne. Selon les époques ou les circonstances, les Hells Angels canadiens se sont alliés aux factions siciliennes ou calabraises. Alors, bien à son insu, Shaggy n'était un simple troufion dans la Guerre froide entre Calabrais et Siciliens, tout comme à l'époque de la Guerre froide où les États-Unis et l'URSS s'affrontaient par pays interposés. Les revendeurs sur la rue avaient peut-être leurs propres motivations pour se mesurer les uns aux autres, mais en bout de compte, ils le faisaient eux aussi pour le compte d'une des deux grandes puissances du crime.

Notre Shaggy, par l'intermédiaire des Mad Cowz, du Native Syndicate, du Zig Zag Crew et, finalement, des Hells Angels, représentait, défendait et renforçait les familles siciliennes de Montréal. Par la

force des choses, ses ennemis du B-Side — qui lui ont mis trois balles en pleine poitrine pour finalement l'assassiner devant une fumerie de cocaïne qu'il approvisionnait — se trouvaient, par l'intermédiaire des Manitoba Warriors, des Bandidos et des autres, à servir les intérêts des Calabrais. Les désignations et les alliances fluctuent parfois; les Mad Cows sont désormais l'African Mafia et les Bandidos se sont plus ou moins mutés en Rock Machine, mais la Guerre froide continue, ponctuée parfois d'explosions de violence.

Même la norme peut être mise de côté: par exemple, certains gangs de la Colombie-Britannique vont s'approvisionner de sources asiatiques plutôt que de la mafia italienne. Mais quoi qu'il en soit, tout revendeur d'héroïne à Surrey, de crack à Hamilton ou de médicaments d'ordonnance à Montréal appartient ou est lié à l'un ou l'autre des deux adversaires, mettant ainsi quotidiennement sa vie en jeu pour une guerre de territoire.

Je crois fermement que le moment est venu que les Canadiens, pas seulement ceux qui œuvrent au sein de la sécurité publique, se rendent compte que le crime organisé existe vraiment au pays et que cette présence ne fait pas que corrompre nos élus et nous coûter une fortune, mais qu'elle met aussi en danger la vie de gens innocents.



Chapitre 1

Les motards

On sait tous que les clubs de motards sont apparus vers le milieu du siècle dernier. La légende urbaine — dont les clubs font constamment la promotion — veut qu'ils aient été formés par des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale, incapables de s'adapter aux grands courants de la société après avoir connu les horreurs de la guerre. On trouve peu de fondements pour justifier cette croyance. D'abord, certains clubs, les Outlaws par exemple, existaient avant cette guerre. Et puis, à la fin des années quarante, la plupart des clubs comptaient fort peu d'anciens combattants.

Ces groupes comptaient plutôt des gens de toutes les classes de la société, dont le commun dénominateur était la passion de la moto, et qui se rencontraient pour des concours de vitesse et de design mécanique. Au fur et à mesure que la moto gagnait en popularité, le nombre de clubs augmentait. On ne porta guère attention à ces regroupements avant 1947, alors qu'un rassemblement de motards dégénéra à la suite d'une beuverie et entraîna violence et affrontements avec les corps policiers.

Cet incident fit les manchettes internationales, qui exagérèrent comme il se doit le niveau de violence déployée lors de ce ralliement. Confrontée à l'indignation populaire qui en résulta, et dans l'espoir d'y mettre un terme, l'American Motorcycle Association publia un communiqué attribuant cette explosion de violence à un pourcentage infime de motards, l'estimant à « 1 % » des membres. Ce chiffre trouva vite des adeptes au sein de plusieurs clubs, incluant certains qui s'étaient trouvés

sur les lieux de l'émeute à Hollister, comme les Booze-Fighters, et les Pissed-Off Bastards de Bloomington, qui en firent un badge d'honneur.

En 1953, Hollywood produisit le film *The Wild One*, mettant en vedette Marlon Brando. Tiré d'une nouvelle inspirée de la confrontation d'Hollister, le film connut un succès bœuf. Rapidement, les membres des clubs de motards commencèrent à imiter les vedettes du film, tout particulièrement Lee Marvin dans le rôle de Chino, le motard capable de tout, plutôt que l'introspectif Johnny, personnifié par Brando. De fait, les 1 % affichent toujours une tenue fort semblable à celle de ces comédiens d'il y a 60 ans.

Effectivement, cette tenue devenue traditionnelle est requise. L'uniforme d'un vrai 1 % se compose principalement d'un blouson ou d'une veste de cuir que son club lui remet. Dans les traditions du club, ce blouson doit être honoré : c'est la plus précieuse possession d'un membre, et il est strictement interdit à un non-membre même d'y toucher. Dans le dos du blouson, on retrouve un badge à trois composantes ; le nom du club, son logo et son territoire. Comme les badges sont obtenus par un membre en plusieurs étapes, une fois qu'un motard les a toutes reçues, il est désigné comme « membre en règle » (*full patched* ou *full patches*)¹. Toujours pour les 1 %, plusieurs de ces badges sont cousus sur le devant du vêtement ainsi que divers autres insignes indiquant les services rendus au club par le membre en question.

Devenir membre est loin d'être facile. Les clubs préfèrent inviter un candidat jugé acceptable plutôt que d'accueillir une demande en bonne et due forme d'un tiers. Une recrue doit avoir l'âge requis pour consommer de l'alcool, posséder et conduire une moto (plusieurs clubs vont stipuler la marque Harley-Davidson ou, à tout le moins, une moto fabriquée aux États-Unis), n'avoir jamais servi comme agent de la paix de quelque façon que ce soit et, la plupart du temps, être un Blanc.

Le candidat est désigné comme un sympathisant (*friend*) jusqu'à ce qu'il ait généré un certain degré de confiance chez les autres. Cela fait, il devient alors un aspirant (*hangaround*). À ce stade, il acquiert alors certains privilèges, comme celui de participer à la vie sociale du club, mais il n'a aucun statut officiel ni protection au sein du clan.

1. Note de l'éditeur : selon un tiers bien informé, les motards francophones utiliseraient la terminologie anglaise pour identifier leurs divers grades. Pour ne pas alourdir le texte, nous utiliserons la terminologie française.

S'il reçoit l'appui unanime des membres en règle, il passe alors au grade de « prospect » (*prospect*). Ces novices nouveaux genres reçoivent alors un blouson affichant une des composantes du badge du club et ils en font désormais officiellement partie. Ils ont alors quelques privilèges de plus, mais aussi beaucoup plus d'obligations. Dans la vraie vie, l'aspirant doit désormais obéir au doigt et à l'œil à tout membre en règle. Aucune exigence d'un membre en règle, peu importe sa difficulté, ses conséquences, légales et autres, ou sa nature dégradante ne peut être refusée par l'aspirant. Selon les caractères et les personnalités au sein d'un club, être aspirant peut devenir un enfer, et plusieurs recrues ne réussissent pas à passer au travers de l'épreuve.

Si le candidat franchit cette étape de façon satisfaisante pour le club, un membre en règle parrainera alors sa candidature. Si chaque membre vote en sa faveur, le novice devient membre en règle. Si un seul refuse ou s'abstient, la candidature est refusée.

Ce statut de membre en règle comporte ses avantages, qui varient d'un club à l'autre. La mission première d'un club n'est habituellement pas de se balader en moto, mais d'effectuer des transactions illicites. Selon les forces de sécurité publique, chaque membre en règle recevrait habituellement sa quote-part de ces transactions.

Le club le plus important et le plus connu des 1 % est sans contredit les Hells Angels. Fondés à San Bernadino en Californie vers la fin des années quarante, les Hells Angels ont rapidement pris de l'expansion et l'organisation se trouve désormais dans 27 pays. Son modèle d'affaires fut copié dans le monde entier par plusieurs autres clubs de classe 1 %. Dans les années soixante, le mode de vie des Hells Angels et son implication dans des activités criminelles furent l'objet de nombreuses publications et films. Au sein tant du public que des autorités policières, l'opinion était généralement répandue qu'ils étaient profondément impliqués dans le crime organisé, et de nombreuses arrestations sont venues confirmer cette perception.

En 1979, le gouvernement américain déposa finalement des accusations contre les Hells Angels en vertu de la loi antigang (RICO), loi qui devait faire tant de mal à la mafia et aux autres composantes du crime organisé. Mais dans le cas des Hells Angels, la poursuite avorta, le gouvernement étant incapable de prouver que leurs agissements criminels étaient le fait de l'organisation plutôt que des individus. Cet échec

devait revêtir une importance critique pour la suite des choses. Alors que de nombreux membres étaient déclarés coupables d'activités criminelles (le président de l'organisation nationale, Sonny Barger, admit lors de son procès avoir lui-même vendu de l'héroïne), la poursuite fut incapable de réfuter l'argument des motards qu'ils s'associaient en raison de leur attrait pour la moto, et que les crimes commis n'étaient aucunement le fait du groupe, mais bien d'individus agissant dans leur propre intérêt.

Cette distinction, que la totalité des membres d'un groupe puisse être des criminels sans que leurs activités criminelles ne soient le fait du groupe, deviendrait fondamentale pour les Hells Angels. C'est pourquoi ils insistent toujours pour me corriger quand j'appelle leurs clubs des gangs. Le concept que les gangs de motards accueillent des criminels, mais ne soient pas eux-mêmes des organisations criminelles, connût un grand succès et fut véhiculé partout dans le monde. La formule fut «franchisée» en quelque sorte.

Les gangs de motards émergèrent au Canada dans les années cinquante, formés d'hommes qui se tenaient ensemble, se baladaient en moto et s'amusaient ferme, mais il y avait des exceptions. Dans les villes où la mafia était bien enracinée, comme Montréal et Hamilton, les motards commencèrent à se faire quelques dollars en prêtant main-forte aux Italiens.

Au début des années soixante-dix, le gros du trafic de la drogue, surtout dans le quartier de Yorkville, aussi défavorisé à l'époque et qu'embourgeoisé aujourd'hui, était sous le contrôle d'un gang de motards appelé Satan's Choice. À l'époque, ce club, avec chapitres à Montréal, Hamilton et ailleurs en Ontario, était le deuxième plus important club 1 % au monde. En 1973, ils rejetèrent même une offre de fusion de la part des Hells Angels. Les Satan's Choice ont peut-être regretté cette décision, car quatre ans plus tard, alors que leur président et fondateur Bernie Guindon était incarcéré, leurs quatre plus importants chapitres décidèrent de se rallier... aux Outlaws!

Les Outlaws sont un autre important club de classe 1 % nord-américain, mais ils sont loin d'être du calibre des Hells Angels. D'abord établis à Chicago, ils se sont ensuite étendus vers Détroit, à moins de deux kilomètres de la ville de Windsor de l'autre côté de la rivière Détroit. Leur expansion s'est faite de la même façon que chez les Hells Angels, mais leur marque de commerce n'atteindra jamais la même

notoriété. Ils ne purent jamais contester la suprématie des Hells Angels aux États-Unis, mais ils surent établir une certaine prééminence dans le Midwest américain et une présence dominante en Floride.

À cette époque, les Hells Angels voulaient vraiment entrer au Canada, courtisant activement certains clubs du sud de l'Ontario. Ils n'eurent pas beaucoup de succès lors de cette tentative principalement parce que John « Johnny Pops » Papalia, qui dirigeait à partir d'Hamilton la mafia ontarienne, refusa de collaborer avec eux.

Les Hells Angels choisirent plutôt d'entrer au Canada par Montréal. Dans cette ville où la mafia rendait des comptes à New York, alors que Johnny Pops, lui, se rapportait à une famille de Buffalo, travailler avec eux ne créait aucun problème. Dans les faits, le gang que les Hells Angels intégrèrent, les fameux Popeyes, avait une longue tradition de collaboration avec la mafia. Au fil des ans, les Hells Angels prirent rapidement de l'expansion dans tout le Canada, mais se firent quand même discrets en Ontario pour ne pas susciter la colère de Papalia. Dans le reste du pays, on invitait les candidats, auditionnait et recrutait avec agressivité et succès.

À l'Est, le choix des Hells Angels fut facile. Dès le début des années quatre-vingt, le gros de la prostitution et du trafic de la drogue à Halifax et dans ses banlieues était tombé sous le contrôle d'un gang appelé The 13th Tribe. Après une période de probation d'une année complète, incluant l'obligation de servir de gardes du corps à Hamilton auprès du futur président national des Hells Angels, Walter « Nurget » Stadnick, récupérant alors de graves blessures subies lors d'un accident de moto, les gars de The 13th Tribe formèrent le chapitre de Halifax des Hells Angels. À partir de là, le nouveau chapitre et leurs alliés pouvaient desservir l'ensemble des Maritimes en drogues et autres produits illicites. Les stupéfiants parvenaient à Terre-Neuve de diverses façons; traversiers, avions privés, embarcations rapides, ou même par les bons soins de Postes Canada. Pendant plusieurs années, le service aérien commercial fut le mode de transport le plus utilisé, mais le resserrement des règles de sécurité aériennes mit un terme à l'utilisation de cette méthode efficace.

Mais la route des Hells Angels dans l'Est fut parsemée d'embûches. D'abord, en 1985, quatre membres du chapitre d'Halifax, incluant son président, David « Wolf » Carroll, furent accusés d'avoir pris part à ce

qui serait connu comme le massacre de Lennoxville : le chapitre de Sorel des Hells Angels de Montréal invita les membres de Laval à faire la fête à Lennoxville, puis elle assassina tous ces invités pour avoir floué les règles du chapitre.

Les quatre membres en question furent acquittés, mais leur ambition leur causa une fois de plus des problèmes. Constatant jusqu'à quel point leur stature s'était améliorée avec leur nouveau badge, ils exigèrent une augmentation substantielle des frais de « gestion et de protection » que devaient leur verser les prostituées de Halifax qui travaillaient pour eux. C'en fut trop pour l'une d'entre elles qui s'en alla promptement raconter à la police ce qu'elle savait des opérations du chapitre. Carroll et deux autres motards furent accusés d'avoir vécu des revenus de la prostitution, et, le 30 mai 1986, condamnés à passer chacun une année en prison.

Cette tuile les mit vraiment dans un grave pétrin. En effet, les règlements internes des Hells Angels stipulent qu'un chapitre doit avoir en tout temps au moins six membres en règle, outre les membres incarcérés. L'organisation fut alors forcée d'établir une rotation de membres en règle de la Colombie-Britannique vers Halifax pendant que Carroll et ses copains croupissaient en prison.

Après leur libération de prison, le chapitre connut une période de relative prospérité et de calme, jusqu'à ce que son leader reçoive une meilleure offre. Carroll qui, de toute évidence, avait des amis puissants à Montréal quitta le chapitre de Halifax pour se joindre aux Nomads, un chapitre d'élite des Hells Angels qui engrangeait de gigantesques profits grâce au trafic de drogues, surtout de cocaïne fournie par la mafia. Carroll déménagea à Montréal pour vaquer à ses affaires, surtout concentrées dans les centres de ski des Laurentides.

Privé des talents et du leadership de Carroll, le chapitre d'Halifax ne fit que s'étioler. En 2001, une opération policière massive déferla sur les Hells Angels et sur les Nomads en particulier, l'opération Printemps. Ces raids aboutirent à l'arrestation de 122 personnes, incluant la majorité des têtes dirigeantes du club de Montréal. Tous les Nomads furent incarcérés, sauf Carroll qui réussit à s'échapper. On semble croire qu'il vit désormais sous une autre identité quelque part dans les Caraïbes. D'autres à qui j'ai parlé et qui le connaissent sont plutôt fermement convaincus qu'il vit sous un programme quelconque de protection des témoins après avoir coopéré avec les forces de l'ordre.

Quoi qu'il en soit, Carroll n'était plus en position d'offrir de l'aide au chapitre d'Halifax quand il se retrouva dans le trouble. Une série d'arrestations ramena le club encore une fois à moins de six membres en règle. En effet, à la suite des arrestations de Clay McCrea, Art Harrie, Jeffrey Linds et Neil Smith et de leur incarcération, le chapitre ne comptait plus que trois membres en règle ! Pire encore, le frère de Clay, Mike, qui avait admis être un Hells Angels, mais toujours nié être le président du chapitre mal en point, retourna son badge et se lança dans un commerce on ne peut plus légitime, les technologies de l'information.

Le membre Daniel Fitzsimmons reçut la visite de collègues de l'Ontario qui exigèrent qu'il leur remette son badge, ce qu'il fit. Smith en prison à vie, Clay McCrea et Art Harrie de leur cachot remirent leur démission à l'organisation, tuant dans l'œuf tout espoir de restructuration du chapitre une fois les prisonniers libérés. Il ne restait alors plus qu'un seul Hells Angels dans les rues de Halifax.

Michael « Speedy » Christiansen, un des fondateurs du 13th Tribe, et le seul Hells Angels encore en liberté à Halifax, décida de quitter la région lors de ces événements pour se rendre sur la Côte-Ouest. Il se joignit au chapitre de Vancouver-Est des Hells Angels, déménageant plus tard à Kelowna où se trouvait déjà un chapitre. Avec son départ, il ne restait plus un seul Hells Angels à Halifax.

Lorsque Lynds fut libéré de prison, il rejoignit les Nomads d'Ontario. Condamné pour le meurtre de deux individus dans le stationnement d'un McDonald's à Montréal, il se serait supposément suicidé en prison.

Mais la demande pour la drogue et le besoin de prostitution existait toujours sur la Côte-Est, d'autant plus que le port d'Halifax était d'une trop grande utilité pour être ignoré. La solution au problème devait passer par le Nouveau-Brunswick.

Les grands clubs de motards comme les Hells Angels et les Outlaws obtiennent de nouveaux chapitres en annexant des concurrents plus modestes, comme ce fut le cas avec les Popeyes à Montréal et les 13th Tribe à Halifax. Ils essaient aussi de recruter d'autres clubs qu'ils n'ont aucune intention d'intégrer. Ils préfèrent les utiliser un peu comme des employés, et les policiers les appellent d'ailleurs des clubs-écoles (*puppet clubs*) tellement ils sont sous le contrôle absolu du club parent. Même si ce dernier orchestre tout avec fermeté, la relation entre les deux clubs devient habituellement imbriquée. Les membres des

forces de l'ordre à qui j'ai parlé considèrent que le club-école fournit la main-d'œuvre, une source de recrutement et un niveau de protection supplémentaire contre les arrestations, alors que le rôle du parent est de fournir la marchandise, les contacts, la façon de procéder et une possibilité d'avancement pour les nouveaux membres.

Un bel exemple fut le club Bacchus. Installé dans le paysage bucolique du comté d'Albert au Nouveau-Brunswick, c'était un bien modeste rouage au sein du monde des motards jusqu'à ce qu'arrive le vide qui se fit à Halifax. Selon les autorités policières nationales, la GRC, aussi bien de la police locale, Bacchus avait longtemps été en lien étroit avec une organisation torontoise, le club des Para-Dice Riders. Après le décès de Papalia en 1997, les Hells Angels, désormais dirigés par Stadnik, envahirent l'Ontario et firent de plusieurs clubs des chapitres en règle, incluant le Para-Dice Riders. Quand survint l'effondrement des Hells Angels de Montréal, les ex-Para-Dice, désormais intronisés comme les Hells Angels du centre-ville de Toronto, assumèrent le leadership des Hells Angels pour tout le reste du Canada.

Avec l'assistance de ces derniers, ainsi que du chapitre réputé de Vancouver-Est où se trouvait désormais Christiansen, les Bacchus devinrent le principal représentant des Hells Angels sur la Côte-Ouest. Leur réputation dans la région n'était pas élogieuse. Plusieurs les trouvaient paresseux, désorganisés et pas très intelligents. Mais peu d'options s'offraient aux Hells Angels et, au moins, les Bacchus fournissaient des bras.

Dans la plus pure tradition des motards des Maritimes, ils réussirent à se mettre dans le pétrin, rapidement et trop souvent. Trois membres en règle et un membre associé, tous d'Halifax, furent arrêtés et accusés de trafic de cocaïne, d'ecstasy, de marijuana et de médicaments d'ordonnance sur l'Île-du-Prince-Édouard. Tous furent condamnés. Quelques mois plus tard, selon une déclaration de la Gendarmerie, une opération policière dirigée contre les Hells Angels et leurs clubs-écoles d'Edmonton révéla l'implication des Bacchus dans le trafic d'amphétamines à Fort McMurray, le haut lieu des champs pétroliers de l'Ouest.

Ces ennuis ne ralentirent pas leur expansion. Dans la soirée du 10 janvier 2010, la GRC remarqua 8 motos Harley débarquant au bunker des Bacchus en pleine campagne de Hillsborough, au Nouveau-Brunswick. Ces motards entrèrent dans le club, affichant des badges des

East Coast Riders. Le lendemain, ils en ressortirent portant fièrement le badge des Bacchus et, encore plus significatif, le logo des 1 %.

Interrogé par CBC News sur la signification de cette première apparition de badges des 1 % dans la région depuis la disparition des Hells Angels en 2003, le gendarme Greg Laturnus indiqua que c'était « l'affirmation explicite du statut de hors-la-loi », ajoutant qu'« [ils avaient] une stratégie de lutte contre les motards criminels et [que] les Bacchus sont définitivement considérés comme des motards criminels ».

Il va sans dire que les motards fraîchement promus au chapitre des Bacchus de la Nouvelle-Écosse balayèrent de la main les allégations de participation au crime organisé. « On est loin d'être organisés et nous ne sommes pas un groupe de criminels non plus », clama Paul Fowler, celui que la police et les médias désignaient comme le président du club, ce qu'il se garda bien de ne jamais nier ou confirmer. « Pour nous, la signification réelle du sigle des 1 %, c'est que nous représentons ce 1 % de la société qui ne peut s'adapter, quelle qu'en soit la raison, à l'autre 99 %. On aime faire les choses à notre façon, nous tenir ensemble, nous promener en moto et faire la fête. »

Mais ce ne fut pas un démarrage en douceur. Le 26 février 2010, quelques semaines après cette promotion, un sympathisant de passage à Barr Settlement en Nouvelle-Écosse, le lieu de résidence de James « Rustie » Hall et de son épouse, se rendit chez lui. Constatant que la porte de la maison était ouverte et ne recevant aucune réponse, il se douta bien que quelque chose ne tournait pas rond. En apercevant leurs corps, il contacta le 911. James et Helen Hall, âgés tous les deux de 53 ans, avaient été assassinés.

Au début, les soupçons se portèrent sur les Bacchus et sur les Hells Angels. Hall avait la réputation d'un être amical et gentil. Peut-être trop bon pour mener la vie d'un 1 %, il aurait pu être considéré comme un passif pour le club si l'objectif était de contrôler totalement le trafic de drogue du coin.

Lors des funérailles du couple, on ne put que remarquer la présence des Bacchus et des Red Devils de Chatham, en Ontario (plutôt que la ville éponyme du Nouveau-Brunswick, comme l'affirmèrent les médias), un club plutôt sympathique aux Hells Angels. La plupart conclurent alors que ces motards n'étaient pas à l'origine des meurtres. On pencha plutôt pour l'hypothèse d'un gang rival, ce que les Bacchus

s'efforcèrent d'écarter. « Il s'agit simplement du geste d'un cinglé posé au hasard », affirma l'un d'eux aux médias, tout en refusant d'être identifié. « La police ne sait rien. » Personne ne fut jamais accusé de ces crimes.

Même si la police ne *savait* rien, cela ne l'empêchait pas de croire que le riche marché des Maritimes pour la drogue et la présence de ports pour y accéder, devaient attirer la convoitise de rivaux prêts à tuer pour obtenir leurs parts de ce marché lucratif. « Je ne crois pas que nous ayons à faire face à une guerre des motards », déclara le policier affecté aux motards Stephen MacQueen au service de nouvelles du réseau CTV. « Par contre, je dirais qu'au sein de groupes de motards locaux, il existe une certaine appréhension que des bandes rivales des Hells Angels soient en train de reluquer la situation dans les provinces atlantiques. »

Effectivement, les Rock Machine, les pires rivaux des Hells Angels au Canada, dans une tentative de se rétablir nationalement à partir de leur château fort de Winnipeg, avait tenté de fonder un chapitre en Nouvelle-Écosse, mais ils abandonnèrent le projet à peu près au moment où les Bacchus gobaient les East Coast Riders.

Par contre, comme il n'y avait toujours pas de présence officielle des Hells Angels, les bandes rivales se sentaient à l'aise d'afficher leurs couleurs dans les provinces de l'Atlantique, particulièrement sur le territoire tant convoité d'Halifax. « Au cours des derniers mois, on a aperçu des Rock Machine et des Outlaws dans les provinces de l'Atlantique, ce qui a probablement incité les East Coast Riders à décider de leur orientation future », poursuivit MacQueen. « Que des groupes rivaux viennent ici afficher publiquement leurs couleurs dans les bars ne peut être interprété que comme un manque de respect envers les Hells Angels. »

Histoire de consolider leur position en Nouvelle-Écosse, les Hells Angels offrirent aux Dartmouth Harley Club le privilège de changer leur nom en celui des Dark Siders et d'occuper leur vieux bunker d'Halifax. Ils gagnèrent aussi la loyauté des Highlanders d'Antigonish qui ouvrirent immédiatement un deuxième chapitre à Sidney, au Cap-Breton, une région caractérisée autant par la dépression économique que par un fort appétit pour la drogue.

L'hypothèse que les Bacchus importaient de la drogue dans les Maritimes se renforce quand, à la suite d'un tuyau, les membres de l'unité sur le renseignement criminel de la GRC de la Nouvelle-Écosse interceptèrent le 18 avril 2011 à Amherst, sur la portion transcanadienne de

cette province, un motard en règle de ce club. L'homme de 48 ans fut accusé par la GRC de trafic de drogue et d'armes prohibées ainsi que de non-respect de conditions de probation après que l'on ait trouvé dans sa voiture huit onces de marijuana, des traces de cocaïne et un pistolet Taser.

Quelques mois plus tard, la police effectua un raid au local des Bacchus sur la rue Pitt à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, après avoir obtenu leur mandat de perquisition sur la base de l'exploitation d'un bar clandestin dans cet établissement. Il n'y eut aucune arrestation, mais une fois entrés dans l'édifice, les policiers purent constater un manque de conformité aux règlements anti-incendie. À la suite d'une inspection complète, le service de protection contre les incendies ordonna au club de procéder à d'importantes modifications ou de quitter les lieux.

Le 14 juillet 2012, quelques jours à peine avant que ne survienne l'évacuation forcée du local, Bacchus organisa une fête devant l'édifice. Une vidéo de surveillance du club saisie par la police et rendue publique par la suite montra un homme de 31 ans, Michael Thomas Schimpf, se joindre aux invités. Puis, il eut une brève conversation avec le président du chapitre, Matthew Foley, avant de se retirer. Foley, un homme dans la cinquantaine qui avait commencé sa carrière avec les Satan's Choice d'Ontario dans les années quatre-vingt, remit son verre à un autre motard, sortit un pistolet de sa veste et suivit Schimpf à l'extérieur du champ de la caméra. Les autres membres des Bacchus restèrent sur place, surveillant nerveusement la rue d'un bout à l'autre. Foley revint, rechargea son arme, pour repartir aussitôt dans la direction d'où il était venu après avoir poursuivi Schimpf.

Le corps de ce dernier, transpercé d'une balle en pleine poitrine, fut trouvé à peine à quelques mètres plus loin un peu plus tard. Foley admit plus tard avoir tué la victime, mais il attribua ce geste à de la légitime défense, en réaction à un geste imprévu de Schimpf comme s'il avait voulu s'emparer d'une arme. Une enquête policière ne put établir de lien entre Schimpf et le crime organisé, mais le jour avant le meurtre, il avait été accusé d'avoir lancé une brique dans la vitrine de la boutique de tatouage de Foley quelques jours plus tôt. « L'enquête n'indique aucunement que la victime était associée au club de motards, et il ne semble pas avoir eu de relations d'affaires avec eux non plus », déclara le chef de police de Saint-Jean, Bill Reid, à la CBC. « Il n'existe aucune preuve permettant de relier cette affaire au crime organisé, à des bandes de

motards ou à un lien avec des motards criminels, à ce moment. C'est une coïncidence de lieu et d'individus. En bout de piste, c'est là où deux personnes ont fait face à un problème; l'un se trouvait à être le président d'un club de motards et l'autre, un simple citoyen. Le tout a dégénéré en confrontation, c'est tout.» Il s'est gardé de mentionner que Schimpf avait passé du temps en prison pour trafic de drogue.

Confronté à une lourde preuve, Foley admit avoir tiré sur la victime à huit reprises, ne l'atteignant cependant qu'une seule fois et il plaida coupable à l'accusation de meurtre non prémédité. Il fut condamné à dix ans de pénitencier et à une interdiction d'armes à feu à vie. Un site Web, freematt.ca, fut formé dans le but d'obtenir des dons pour défrayer les honoraires de ses avocats et pour l'aider à se réorienter une fois libéré.

Malgré toutes les opérations policières, les inepties des Bacchus et leurs comparutions devant les tribunaux, leurs effectifs ne cessaient de croître. Lors de l'hiver 2012-2013, ils atteignirent 80 membres en règle sur la Côte-Est, ce qui n'empêcha pas toutefois les puissants Hells Angels de London en Ontario de s'associer à un petit club en banlieue d'Ottawa. Bientôt, dans le petit village endormi de Musquodoboit Harbour, on vit un nouveau club, les Gate Keepers, arborant fièrement non seulement le fameux badge des 1 %, mais aussi le rouge et le blanc, une combinaison réservée aux Hells Angels eux-mêmes et à leurs associés les plus proches.

Pour les forces policières, cela ne pouvait que signifier un empiètement agressif de la part des Hells Angels sur le territoire des Bacchus. D'un autre côté, les Bacchus avaient toujours été les alliés des Hells Angels. Il fallait donc conclure que l'implantation des Gate Keepers résultait probablement d'une tentative de la part du chapitre de London d'augmenter le nombre de troupiers sur le terrain, ou encore d'être eux-mêmes présents par le biais de leurs propres intermédiaires. En effet, ce n'aurait pas constitué un précédent que de voir deux, ou même plusieurs clubs affiliés aux Hells Angels, se partager le marché de façon amicale, pourvu qu'il soit suffisant pour satisfaire les appétits de tous.

Les forces de l'ordre en firent un portrait différent: il s'agissait carrément d'une amorce de mainmise aggressive sur les Maritimes par les Hells Angels, avec toutes les conséquences que cela comporterait en termes de violence. Mais ce scénario apocalyptique fut rapidement mis de côté, car on vit bientôt les Bacchus et les Gate Keepers faire la fête

ensemble! Il n'y aurait pas de guerre de motards dans les trois provinces en question, car désormais les Hells Angels contrôlaient le trafic de drogue et de contrebande par l'intermédiaire de leurs clubs-écoles.

Mais tel n'était pas le cas à Terre-Neuve. Cette province est, de fait, deux territoires: l'un, St. John's de Terre-Neuve et ses environs, et l'autre, le reste de l'île. Le premier représente un excellent marché pour les stupéfiants, car hommes et femmes font de l'argent. Le deuxième constitue lui aussi un excellent marché, car les locaux, eux, sont pauvres, donc de bons consommateurs de drogue. Discrètement, les Bacchus s'implantèrent à Grand Falls-Windsor pour desservir les deux régions: ils accueillirent dans leur rang un petit club (doté toutefois du prestigieux 1 %), le Easton Crew. Le gros du marché se trouve à St. John's même, et les revendeurs ne se sentent pas à l'aise à l'extérieur de la ville. Que ce soit factuel ou pas, les 1 % croient que les corps policiers locaux sont plus efficaces que les corps nationaux, surtout lorsque ces derniers sont affectés dans des agglomérations où des gens venant de l'extérieur ne souhaitent pas tellement s'établir. À St. John's, à l'est, et à Corner Brook, à l'ouest, la sécurité publique est la responsabilité du Royal Newfoundland Constabulary. Grand Falls, entre les deux, est la responsabilité de la GRC. Les gens qui viennent s'établir dans ces villes proviennent de tous les coins du pays; ils y font leur temps, sans trop de zèle, dans l'espoir d'une promotion rapide et une mutation à un endroit plus attirant.

L'accès routier à Grand Falls, à St. John's ou à Corner Brook est facile et rapide, tout en restant à l'extérieur des griffes de la Constabulary. De plus, on y trouve des petits ports discrets un peu partout sur ce territoire et même une piste d'atterrissage, pas très loin près de Botwood. Autre avantage, et non le moindre; un marché captif au centre de la province. Une population plutôt modeste, mais assez affamée de drogues pour faire vivre un chapitre de motards.

Pourtant les Hells Angels n'avaient pas ignoré Terre-Neuve dans le passé. Aussi tôt que 2004, on avait senti la présence du club dans le district du *night life*, la populaire rue George. Effectivement, un taupin du nom de Patrick «Big Pat» Champoux se mit à déambuler dans le coin, affirmant porter un pistolet et être un membre des Hells Angels. À ceux en qui il avait confiance, il annonça son intention d'implanter un chapitre des Hells Angels dans la ville et d'y ouvrir une boîte de strip-tease comme quartier général.

Cet aspirant Tony Soprano raconta à tous ceux qui voulaient l'entendre que désormais, St. John's était un territoire des Hells Angels et que tous ceux qui vendaient de la cocaïne ou de la mari sans sa permission se mettaient gravement à risque. Mais ce ne fut pas tout. Pour mieux intimider, il entra dans un bar et se servait lui-même, défiant les propriétaires de l'en empêcher. Plus tard, accompagné de quelques amis, il saccagea une boîte de strip-tease concurrente. Selon la Constabulary Force et la CBC, il se livra à tout, sauf à une campagne publicitaire, pour faire savoir à tous qu'il était *le* vendeur de drogue local. On se rendit vite compte de l'impact de sa présence.

Les autorités remarquèrent en effet une augmentation en flèche de la violence et des délits mineurs. Augmentation aussi des violations de domicile; selon la police, les revendeurs cambriolaient d'autres revendeurs pour s'accaparer leur marchandise et leur argent. La Constabulary se mit à l'œuvre pour se rendre compte rapidement que tout pointait dans la direction de Big Pat.

Et comme promis, il ouvrit sa boîte de strip-tease sur la rue George, le Bubbles Gentlemen Club, dirigée par sa conjointe, Sonia Delisle. Bientôt, les clients se rendirent compte que c'était l'endroit le plus hot en ville. Une de ses vedettes, la Montréalaise Marie-Andrée Legault, fut accusée en vertu d'un article inusité du Code criminel d'une performance théâtrale immorale. Lors d'une prestation, elle avait invité 177 hommes à la pénétrer avec un godemiché. Elle fut acquittée, mais la boîte fut condamnée à payer une amende de 7 000 dollars, le maximum dans les circonstances.

L'endroit était dangereux, les bagarres fréquentes et les évictions brutales. Dans deux de ces incidents, une des victimes resta paralysée et l'autre en mourut. Un homme qui avait donné un coup de pied sur un panneau du club installé sur le trottoir fut pourchassé et battu. On m'a souvent affirmé qu'il ne se vendait pas de cocaïne chez Bubbles. Par contre, c'était le cas dans les bars les plus proches. Le Backstage servait même la *demi-once*, divisée en portions individuelles.

Champoux devait retourner à Montréal, laissant Patrick «Little Pat» Dickson pour s'occuper des affaires à sa place. Ce dernier avait été accusé lors de l'opération Printemps en 2001. En fouillant dans son dossier, les policiers découvrirent de nombreuses preuves de la présence des deux larrons au sein des Hells Angels.

De nombreuses perquisitions furent effectuées au domicile du motard local John Stanley sans qu'il ne s'en rende compte. Elles permirent l'installation de micros et d'autres appareils de surveillance. Finalement, la police y trouva un kilo de cocaïne et deux valises bourrées de marijuana, ce qui était suffisant pour l'accuser de trafic. Une facture à l'intérieur de l'une des deux valises indiquait qu'elles avaient été achetées la veille... à Montréal! La Constabulary demanda alors l'aide de collègues du Québec et de la GRC des provinces de l'Atlantique. La police conclut alors que Dickson était le contact numéro un de Champoux lorsqu'on remarqua que chaque fois que ce dernier visitait Terre-Neuve, les deux comparses échangeaient des emballages cadeaux.

Il ne pouvait donc s'agir que d'échange de cocaïne contre des billets de banque. La police déclencha alors l'opération Roadrunner, une surveillance accrue de Dickson. En septembre 2007, on suivit sa camionnette jusqu'à Portugal Cove, où le suspect prit le traversier en direction de Bell Island. Une fois débarqué, il se dirigea vers une piste d'atterrissage rudimentaire, considérée dangereuse à tous points de vue. Comme le démontra la vidéo faite ce jour-là, aussitôt que son véhicule se fut arrêté à la limite de la piste, un bimoteur Cessna atterrit sur la piste de fortune.

Sitôt l'avion immobilisé, on en déchargea plusieurs boîtes de carton que Dickson plaça dans sa camionnette, y sortant en retour une valise qu'il transporta vers l'avion. Vite comme l'éclair, le pilote fit le plein et redécolla. La police put rapidement établir que l'avion avait décollé de la région de Montréal et volé à moins de 400 mètres d'altitude durant tout le trajet, gardant le silence radio et électronique. Elle estima par la suite qu'on trafiquait à Terre-Neuve pour environ 2 millions de dollars chaque mois de cocaïne et de marijuana, la drogue arrivant par tous les modes possibles de transport.

La surveillance policière se resserra encore plus et les trafiquants devinrent de plus en plus suspicieux, remplaçant, par exemple, leurs cellulaires à quelque 60 reprises en quelques mois pour éviter l'interception de leurs communications. Ce fut peine perdue. Lors d'une matinée tranquille, le 11 octobre 2007, la rafle eut lieu, résultant en 12 arrestations en lien avec le réseau Champoux, et la saisie de 9 kilos de cocaïne, 25 de marijuana et plusieurs pistolets. Champoux, lui, se trouvait toujours au Québec et une escouade tactique de la Sûreté du Québec envahit son

appartement. Il ne s'y trouvait pas, mais un motard en cavale, Marc-André Hinse, et sa copine, Sonia Delisle, y étaient. Ancien président des Hells Angels de Trois-Rivières, Hinse était en fuite depuis 2004. On ne put établir s'il avait joué un rôle dans le réseau terre-neuvien, mais il fut condamné pour trafic de stupéfiants et gangstérisme.

Champoux avait réussi à s'enfuir, mais pas pour longtemps grâce à une malchance incroyable. Le week-end suivant, Éric Vecchio, un détective chevronné, décida de se rendre en compagnie de sa conjointe à la pêche dans le Nord québécois. Il s'arrêta pour faire le plein à La Tuque (que, comble du ridicule, les médias anglophones identifièrent comme *La Tocque!*) et, surprise, il reconnut Champoux attendant en avant de lui à la caisse de l'établissement. Avant même de payer lui-même son essence, Vecchio l'arrêta. Avec une telle chance, il aurait dû se procurer un billet de loterie. Tous les membres du réseau, Champoux, Stanley et compagnie, reçurent de lourdes sentences de prison. Mais cela ne devait pas arrêter le commerce de stupéfiants pour autant. En effet, en 2008, un rapport du Service canadien de renseignements criminels précisait que par groupes interposés, les Hells Angels contrôlaient toujours le trafic de stupéfiants à Terre-Neuve et au Labrador.

Même si deux clubs de motards existaient aux extrémités de l'île, les forces policières locales s'intéressèrent plutôt à un nouveau venu, le Hakapits MC, un club arborant dans la capitale non seulement le fameux 1 %, mais aussi le rouge et blanc. On raconta à leur sujet que ce club était proche des Naiwa Rebels du Québec, eux-mêmes présumés associés aux Hells Angels, mais ils ne reçurent point la désignation officielle des Hells Angels. Ce fut plutôt l'Easton's Crew qui reçut l'assentiment; en janvier 2011, ce club devint officiellement le Bacchus de Terre-Neuve. Les Hells Angels étaient désormais implantés dans les trois principales provinces de l'Atlantique.

Mais le marché terre-neuvien était d'une telle qualité qu'un nouveau joueur se présenta dans la région de Grand Falls-Windsor. Pour une fois, ce n'était pas un affilié, mais le plus important rival des Hells Angels; les Outlaws. Ces derniers avaient précédé les Hells Angels au Canada, mais ils n'y connurent jamais le même succès. Après le massacre de Lennoxville établissant la suprématie des Hells Angels à Montréal, ces derniers décidèrent de s'occuper une fois pour toutes du chapitre Outlaw de l'ouest anglophone de l'île. La guerre fut sanglante et sans

merci : les rares Outlaws restants n'osèrent plus afficher leurs couleurs en public !

Le cas de l'Ontario fut différent alors qu'au cours des années quatre-vingt, sous le leadership de Mario Parente, ils réussirent à constituer de nombreux chapitres. Mais une vague d'arrestations et le décès inopportuniste de Papalia, qui permettrait l'arrivée des Hells Angels, paralysèrent littéralement les Outlaws. Pendant des années, l'emprisonnement de ses leaders, les restrictions imposées à ceux qui étaient restés en liberté et la quasi-hégémonie des Hells Angels les gardèrent en état de faiblesse constante. Mais les déboires légaux des Hells Angels à partir de 2001 et l'effondrement des Bandidos lui redonnèrent un peu d'énergie. Sans retrouver leur pouvoir des années quatre-vingt et 90, ils opéraient désormais ouvertement en Ontario et affichaient sans crainte leurs couleurs.

Ce fut alors toute une surprise d'apprendre qu'ils avaient ouvert un chapitre à l'est, à Terre-Neuve, fort loin d'Ottawa où se trouvait leur club le plus rapproché ; d'autant plus que les Hells Angels avaient marqué l'endroit comme leur territoire en y établissant un club de Bacchus. Histoire d'indiquer clairement leurs intentions, les Outlaws établirent carrément un chapitre plutôt que de se contenter d'un club-école. La police resta étrangement muette sur la perspective d'une guerre probable pour le territoire, mais jamais les Hells Angels n'avaient toléré la présence de 1 % ennemis sur leur terrain.

Alors que le chaudron mijotait au centre de la province, c'est dans la capitale que le couvercle sauta. À 3 h 26, le 25 mai 2013, un appel arriva au 911 concernant une maison sur la rue Hamilton. Une résidence et une moto flambaient. Quand les pompiers quittèrent les lieux, la maison avait subi des dommages considérables et la moto (une Harley, bien sûr) était une perte totale. Les voisins avaient remarqué une forte odeur d'essence. On attribua l'incendie à un cocktail Molotov. Vers minuit le même jour, on tira à la mitrailleuse à partir d'une automobile en marche sur plusieurs maisons du voisinage de Kenmount Terrace. Après avoir récupéré l'arme utilisée, la police conclut à une erreur sur la personne, car aucun résident visé ne semblait avoir de lien avec le crime organisé.

Pour sa part, la Constabulary crut que les deux incidents étaient plutôt reliés à une tentative de la part de deux individus d'établir un chapitre dans la ville. En juin, ces deux hommes furent arrêtés ; ils s'agissaient des deux résidents de la maison incendiée qui firent l'objet de



plusieurs accusations. Lors de leur comparution, les deux hommes arboraient des chandails Support 81², ce que font habituellement les sympathisants et autres qui, n'étant pas membres, ne peuvent pas porter le logo ni les couleurs du club. Le chef du Constabulary déclara à la CBC que les Outlaws étaient peut-être mêlés à cette histoire. Les deux hommes furent relâchés en attente de leur procès.

Si les Hells Angels connaissaient l'échec, chez les Outlaws, on voguait vers le succès. Après leur établissement à Grand Falls-Windsor, ils formèrent un nouveau chapitre à Gander, cette fois-ci dans un ancien commerce d'encaissement de chèques plutôt que dans un bunker traditionnel. Au lieu d'agréer dans leurs rangs un club existant, ils firent venir des vétérans d'Ontario, quitte à y ajouter des durs locaux. Ayant pignon sur rue, on les vit partout dans la ville. Le choix de Gander se justifiait amplement. Avec son aéroport géant et sa base militaire, cette ville comptait plus de bars et de motels que sa population ne l'aurait justifié. Donc un excellent marché pour la drogue.

Mais leur présence amena le trouble; fêtards bruyants, bagarres, ventes illégales de spiritueux. Mais personne n'osa se plaindre, car les fauteurs de trouble étaient de ceux avec qui on ne blague pas par peur de vigoureuses représailles, un message que le badge des 1 % transmet clairement.

Deux jours après avoir « baptisé » leur nouveau club, les Outlaws furent impliqués dans une bagarre générale dans un bar de Gander. Les motards ne se rendirent pas compte que trois de leurs adversaires ce jour-là étaient des membres de la GRC hors service. La Gendarmerie lança un mandat d'arrestation contre un membre en règle local, un dénommé Bemister, en liberté conditionnelle après avoir été déclaré coupable d'agression, le qualifiant de dangereux. Le motard choisit de se rendre et il attend présentement son procès. Mais généralement, ce n'est pas la façon de faire chez les motards criminels. Ils ne souhaitent pas être la cible d'adversaires ou de policiers. Plutôt, ils veulent vendre, collecter leurs profits et ne pas se faire arrêter. Ce qui arrive par la suite n'est pas de leur responsabilité. C'est ainsi que les affaires marchent à Terre-Neuve et, à quelques degrés près, partout au Canada.

2 Note de l'éditeur : le chiffre 8 représente la huitième lettre de l'alphabet (H) et le 1, la première (A).

